

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/03/2022

Dossier complet le :

30/03/2022

N° d'enregistrement :

2022-6045

1. Intitulé du projet

REALISATION D'UNE LIGNE DE « TRANSFORMATION » DE LISIER (FIENTES DE VOLAILLE) SUR LE SITE DE TERRIAL BEAUPREAU (49)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TERRIAL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Ollivier PEAN

RCS / SIRET

4 0 9 7 6 7 7 2 0 0 0 0 3 3

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Passage de déclaration à autorisation (seuil à 10 t/jour) de la rubrique ICPE 2791 du fait de la transformation des fientes de volaille sur site (120 t/jour, 5 jours sur 7). - Installation d'une chaudière < 1MW pour le process : inférieur au seuil de déclaration 2910. - Stockage de gaz pour le fonctionnement de la chaudière: 12,5 t de propane : seuil de déclaration pour la rubrique 4718 (> à 6t et < à 50 t)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet objet du présent dossier consiste à réaliser une transformation (via un traitement thermique) sur les fientes de volaille servant à la fabrication de matières fertilisantes afin de se conformer à la réglementation sanitaire en vigueur.

La transformation de ces fientes sera effectuée par un conditionneur thermique. Il s'agit d'un corps cylindrique vertical dans lequel sont installés des plateaux chauffants qui constituent les différents étages de l'appareil. Les produits sont admis dans la partie supérieure de l'appareil et passent par gravité d'un étage à un autre.

Afin d'atteindre les attentes de la société (traiter thermiquement 25000 t/an), ce système sera en mesure de traiter 5 t/h soit 600 t/semaine. Les fientes de volailles doivent être chauffées à 70°C pendant 1h.

Il n'y aura pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de pouvoir continuer à utiliser les fientes de volailles arrivant sur site sans transformation préalable dans la fabrication de matières fertilisantes tout en étant en adéquation avec la réglementation sanitaire obligeant cette transformation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera implanté au niveau du bâtiment de stockage des fientes de volailles.

Ce bâtiment, actuellement ouvert sur l'extérieur, sera refermé en vue d'accueillir l'activité de transformation des fientes.

A l'intérieur du bâtiment différents travaux seront effectués: découpe du béton, charpentage, terrassement, installation de la chaudière, de l'autocuiseur et du système de refroidissement, pose des différents réseaux (gaz, électricité).

Il n'y aura pas de travaux de démolition.

La surface concerné par les travaux comprend la surface du bâtiment concerné (H6bis) soit 600 m².

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet objet du présent dossier consiste à réaliser une transformation (via un traitement thermique) sur les fientes de volaille servant à la fabrication de matières fertilisantes. Le principe est le suivant:

Les fientes vont être introduits dans une trémie d'incorporation (dans le bâtiment H6bis) après broyage afin d'intégrer le système de traitement des fientes:

Il s'agit d'un corps cylindrique vertical dans lequel sont installés des plateaux chauffants qui constituent les différents étages de l'appareil. Des malaxeurs solidement fixés sur un arbre vertical évoluent à l'intérieur de chacun des étages. Cet ensemble est entraîné en rotation. Les produits sont admis dans la partie supérieure de l'appareil et passent par gravité d'un étage à un autre. Une trappe à commande pneumatique régule le débit. Certains étages sont équipés d'une porte de visite, qui permet l'ouverture en vue d'effectuer un contrôle visuel ou une prise d'échantillon.

Le chauffage de la matière se fait par contact avec des plateaux chauffants (circuit vapeur fermé alimenté par une chaudière gaz).

Des sondes de températures sont présentes sur chacun des étages (en contact avec le produit) et les temps de séjour dans chacun des étages sont contrôlés. Les étages supérieurs vont permettre la mise en chauffe des fientes et le temps de séjour dans ces étages ne sera pas comptabilisé. Un enregistrement des paramètres de traitement sera réalisé.

Une fois sorties du cuiseur, les fientes passent par un refroidisseur avant de rejoindre les silos de stockage en bâtiment H5.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site existant détient une autorisation d'exploiter: arrêté préfectoral du Maine-et-Loire DIDD - 2016 n° 12.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface nécessaire à la mise en place de la ligne de transformation des fientes	600 m ²
Capacité de traitement	5 tonnes / heure
capacité de transformation annuelle	25 000 tonnes / an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "le Grand Angibou"
BEAUPREAU EN MAUGES (49600)

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 59' 55" O Lat. 47° 13' 23" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Non concerné

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Site industriel de fabrication de matières fertilisantes destinées à un usage agricole professionnel ou un usage non professionnel. initialement autorisé en le 16 Octobre 2009.
Arrêté préfectoral le plus récent: DIDD - 2016 n°12

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE 3e échéance du Maine-et-Loire a été approuvé par arrêté le 10 Octobre 2019. Le Sud-Est de la commune de BEAUPREAU-EN-MAUGES est concerné par ce PPBE car l'A87 traverse la commune. On rappellera que le site se situe au Nord-Ouest de la commune et à l'écart du bourg.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet sur le site industriel de Terrial qui n'est pas à l'origine de manipulation de produits dangereux pour les sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 15 km au Nord du site. Il s'agit "Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible production de déblais issus du terrassement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé sur des terrains industriels déjà artificialisés, donc sans conséquences sur le patrimoine naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT n'est recensé sur la commune de BEAUPREAU-EN-MAUGES
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN n'est recensé sur la commune de BEAUPREAU-EN-MAUGES Séisme : zone de sismicité 3 Potentiel Radon: Fort
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de transformation des fientes concerne des produits actuellement transportés depuis leurs zones de productions jusqu'au site. L'activité induite par le projet n'entraîne donc pas de trafic supplémentaire excepté un transport toutes les deux semaines pour la recharge de gaz nécessaire au process.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le process d'incorporation des matières, la chaudière, l'autocuiseur et le système de refroidissement produiront du bruit. Cependant l'ensemble de ces activités auront lieu en bâtiment ce qui diminuera le niveau sonore perçu et le bruit sera modéré à la vue du fonctionnement global du site. Il n'entraînera donc pas de nuisances sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les odeurs générées sont majoritairement liées aux fientes présentes sur site (déjà présentes avant le projet). Le process retenu permet évite l'utilisation de volumes importants d'air chaud pouvant être à l'origine d'odeurs plus importantes. Les odeurs seront majoritairement contenues dans le bâtiment dédié. Il n'y aura donc pas de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour réaliser le traitement thermique sur les fientes, une combustion de gaz sera nécessaire. Cette combustion entraînera un rejet atmosphérique modéré.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales s'écouleront sur le toit du bâtiment existant, le projet n'engendre aucun effluent supplémentaire.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets de maintenance courante en faibles quantités.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé sur des terrains industriels déjà artificialisés, donc sans conséquences sur le patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les effets de la ligne de transformation des fientes de volailles sont susceptibles d'avoir un effet cumulé avec l'activité réalisée sur site, à savoir la fabrication de matières fertilisantes destinées à un usage agricole professionnel ou un usage non professionnel. Néanmoins comme le montrent les pages précédentes les effets de l'unité de transformation sont faibles.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Bruits et odeurs générés par le projet réduits par la fermeture du bâtiment.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire de soumettre le projet à une évaluation environnementale.

Il apparaît que le projet n'entraîne pas de modifications substantielles (Non SEVESO, non IED) vis-à-vis de l'activité du site industriel de Terrial. Le bâtiment dans lequel s'insère le projet est existant, ce projet n'entraîne pas de nuisances sonores et olfactives et enfin le paysage n'est pas impacté.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Angers

le, 21/03/2022

Signature



